

Pour une nouvelle approche des pratiques langagières

Alors que l'anthropologie opère actuellement un réel tournant épistémologique en abandonnant une démarche strictement structuraliste, les spécialistes des « sciences du langage », en France, adoptent une position de repli, soit dans un prolongement de la linguistique structuraliste dite « dure » soit dans une perspective cognitiviste, en prenant appui sur le modèle américain¹. Cette dernière orientation est d'ailleurs fortement encouragée par le ministère de la Recherche qui incite et finance des programmes² « cognitiques ». Si, par ailleurs, la linguistique se spécialise dans des domaines tels que le TAL (traitement automatique des langues) ou le FLE (français langue étrangère), elle se coupe de « l'homme de parole » et du sujet parlant en tant que pris et constitué par les données sociales, politiques, historiques, anthropologiques, idéologiques, etc.

La sociolinguistique française a voulu échapper à cette emprise : quelques chercheurs se penchent sur des questions qui nécessitent une ouverture et débouchent sur une plus large réflexion³. Toutefois, elle ne s'est jamais vraiment séparée du structuralisme, cherchant à son tour des modèles et des théories empruntés aux mathématiques, aux sciences biologiques ou à l'écologie (Calvet 1999 ; de Robillard à paraître), qui l'empêchent de s'imposer.

Une des raisons de cette « exception » française tient peut-être à l'hégémonie que connut le structuralisme linguistique dit « scientifique » dans les années soixante, ainsi qu'à son impact très fort encore aujourd'hui. La plupart des chercheurs refusent d'adopter une démarche réellement pluridisciplinaire par peur de manquer de scientificité, de règle ou de théorie ; par peur, aussi, de la diversité langagière et de la multiplicité des phénomènes qu'ils nomment « extralinguistiques ». En instaurant systématiquement une frontière entre *interne* et *externe*, que prolonge l'éviction de « l'externe »

-
1. En arrivera-t-on, comme aux États-Unis, à ce que la rubrique « linguistique » soit vampirisée par la rubrique « cognitivisme » ? (PRIEUR à paraître).
 2. Voir ce type d'« Action concertée initiative » sur le site : www.education.gouv.fr/recherche.
 3. Un des meilleurs point de vue reste celui de R. CHAUDENSON (1993).

et donc tout lien avec les autres sciences humaines, les linguistes induisent que la linguistique se suffit à elle-même, comme si le langage pouvait être étudié sans référence au sujet, à l'histoire, aux sociétés, aux modes de production culturels, littéraires, etc. Cette perspective autocentrée fait du langage un tout en soi, indépendant et homogène, alors qu'il est au carrefour d'une multiplicité de positionnements humains qui le constituent, le démultiplient, le font évoluer et se transformer.

Des échappées intéressantes existent toutefois chez des linguistes qui tentent de se soustraire à cet autocentrisme : on peut citer les courants interactionniste et pragmatique, certains courants créolistes, d'autres marqués par l'anthropologie linguistique et la sociolinguistique interactionnelle américaines⁴ mais surtout les travaux novateurs de chercheurs plus indépendants comme H. Meschonnic (1995).

C'est dans ce sens que s'est construit le groupe du LACIS⁵, en relation avec d'autres groupes de recherche dans diverses disciplines comme l'anthropologie — en particulier les travaux de J.-L. Amselle & E. M'Bokolo (1999) —, la littérature (Goldschmidt 1997), la psychanalyse (Sibony 1991 ; Prieur 1996), la sociologie (Achard 1995), etc.

Notre approche nécessite une remise en cause épistémologique fondamentale à partir d'un dépassement du structuralisme : il s'agit de concevoir le langage dans sa dimension fondamentalement hétérogène afin de se départir, entre autres, d'une conception identitaire de la langue.

Ceci implique la mise en cause de la notion de « langue » telle qu'elle a été définie par Saussure (1967) comme un *tout homogène* ou par Chomsky (1965) qui voit en elle *une langue organe*. À l'image de ce qui s'est produit pour la notion « d'ethnie » en anthropologie, il convient de déconstruire les catégorisations issues des fondements idéologiques que présupposent par exemple la nomination (langue/dialecte) et toute la théorisation qu'elle engendre.

La question centrale est ici celle des frontières et de la clôture : nous concevons les pratiques langagières non pas comme prédéterminées par une homogénéité (la langue, une langue « en elle-même » ou à l'inverse « le social »), mais au contraire comme nécessairement mêlées, et pour lesquelles les locuteurs, en fonction des différents niveaux discursifs et des diverses instances d'énonciation (familiale, historique, politique, sociale, idéologique, etc.), tracent ou non des limites. Des limites et parfois des frontières à partir de discours durcis par les enjeux politiques ou idéologiques. Toutefois, l'homogénéisation et l'instauration de ces limites ne constituent pas une évidence : les locuteurs, s'ils différencient parfois les

4. On peut citer les chercheurs français allant dans cette direction à partir des travaux de Gumperz, notamment : P. Wald, G. Manessy, C. Juillard, R. Nicolai, A. Tabouret-Keller, etc. Voir quelques titres en bibliographie.

5. Langues en contact et incidences subjectives, Montpellier III.

pratiques et peuvent leur donner des noms, d'une part, ne le font pas toujours (l'exemple d'Abidjan présenté par Katja Ploog ici même est très révélateur) et, d'autre part, font varier très nettement ces « limites » entre les formes langagières.

L'analyse des situations africaines notamment, à travers les pratiques et les discours sur les pratiques, nous amène à concevoir les « langues » dans leur constitution plurielle et mouvante. La notion de « langue » telle qu'elle est posée par les linguistes ne peut être traitée comme une donnée du réel : ainsi posée, elle est une construction idéologique issue en grande partie de l'Occident pour lequel la langue est un élément identitaire. Assimiler la langue à une substance, voire une « essence », empêche toute compréhension des pratiques fluctuantes des locuteurs, déterminées par un ensemble complexe de phénomènes à la fois discursifs et pratiques.

Dans toute élaboration imaginaire relatée par les discours épilinguistiques (Canut 2000), on repère une tension perpétuelle entre *homogénéisation* et *hétérogénéisation*. Si les différenciations et les hiérarchisations issues des idéologies diverses entraînent un désir d'unité et de clôture chez les sujets, et donc un renforcement du pôle *homogénéisation* en situation de forte prescription, d'une part ce désir n'occulte jamais la pluralité et la diversité inhérentes aux pratiques langagières et, d'autre part, elles n'impliquent nullement qu'on les reproduise au sein de l'étude du langage. Au contraire. Une grande partie de cette réflexion, née depuis l'observation des terrains plurilingues, notamment africains, donnant lieu à l'analyse des mixtes, des mélanges, des positionnements multiples dans les usages et dans les discours, nous amène à concevoir le rapport des locuteurs au langage non plus en termes d'identité intrinsèque — et donc de propriété — mais en termes de traversées plurielles, lesquelles inscrivent le sujet parlant dans le champ de la polyphonie et de l'intersubjectivité. Alors que les linguistes structuralistes prennent l'homogène — nommé par eux le « noyau dur » — comme point de départ, comme centre, en l'accentuant par le rejet à la périphérie des *variations*, à l'inverse, nous prenons l'hétérogénéité et la diversité linguistiques comme point de départ, comme principe même de l'acte de parole, pour observer ensuite les diverses tendances à l'homogénéisation, à la fois dans les discours (sous l'effet de l'interdiscursivité sociale et idéologique⁶) et dans les pratiques langagières (sous l'effet des besoins de communication des groupes⁷ et des politiques linguistiques⁸).

6. Les revendications des Corses, des Catalans ou des Basques en matière de langue ne font que reprendre les stratégies de leurs « adversaires » : le repli sur l'unité, l'homogène, aboutissant de fait au nationalisme.

7. À certains points de la communication, des groupes ou des sociétés peuvent avoir besoin d'une relative homogénéisation des parlers (commerce, enseignement, écriture) afin d'établir des modes de production communs. Hors de toute politique institutionnelle, ils restent toutefois rares.

8. Pour des raisons strictement politiques de constitution ou de renforcement des Nations, la standardisation des langues et la normalisation « par le haut » donne lieu dans de nombreux États à une homogénéisation à outrance, voire à une chasse à la variation et au plurilinguisme. Ainsi, en France, l'homogénéisation

Du point de vue méthodologique, cela implique d'adopter une approche de terrain prenant en compte l'ensemble des contextes énonciatifs, aux niveaux *micro* (type interaction, situation de parole, etc.) et *macro* (discours idéologiques, histoire des sociétés, cultures, etc.) afin de concrétiser une démarche interdisciplinaire et empirico-déductive.

À partir de là, la question du langage se pose autrement. L'actualité nous montre d'ailleurs clairement les effets de cette assimilation de la langue à l'identité et à l'origine. Au moment où la mondialisation bat son plein, où l'internet est décrit comme un « univers » brisant les frontières, où l'Europe se construit, on assiste paradoxalement à un renforcement d'une pensée *homogénéisante* et donc identitaire. Cette pensée se traduit par des discours mais aussi par des décisions et des applications très nettes en faveur de la multiplication des « frontières » linguistiques ou culturelles, de la Mélanésie à l'Afrique, en passant par la Corse ou la Catalogne.

Alors que d'un côté le « monde » ou la mondialisation proposent une seule identité, les hommes, de leur côté, se regroupent en communautés, délimitent leur territoire et spécifient leurs différences, utilisant les mêmes stratégies d'homogénéisation : construire UNE identité et se définir par/dans cette unité. Ainsi, l'ensemble des groupes prétendent « ethniques » se prévalent d'une langue et une seule excluant toutes les autres (le catalan, par exemple).

Ce processus parallèle mais identique existe, à des échelles variables, depuis toujours : entre le local et le régional, ou le régional et le national, le national et l'international, etc. Ainsi le mandinka, le catalan ou le slovaque sont depuis peu des « langues » alors que le bozo et le niçois sont en train de disparaître. Si elle n'a jamais totalement aboli la variation et la diversité, la globalisation ne les a par contre jamais favorisées, au contraire. Elle n'engendre que du discontinu, de la frontière et donc de l'unité.

Ainsi va la vie des langues, objets des humains, des guerres, des intérêts et des passions. Certaines, comme le français, sont au plus fort de leur homogénéisation politique, ce qui semble leur coûter cher puisque la diversité et le changement linguistique *in vivo* ne sont jamais maîtrisables. Il ne reste à l'élite conservatrice qu'une attitude de crispation et de défense d'une langue *idéale* et *pure* qui n'a jamais existé (Buruma 2001) que dans leur imaginaire.

Pourtant, ailleurs, dans les cours, les rues, les marchés, les écoles, là où les paroles se mélangent, se déforment, là où les mots s'inventent, naissent, disparaissent, il n'est plus question d'« origine », de « pureté » de la langue. L'illusion même de cette origine, de cette pureté originelle, est le fondement essentiel du mouvement d'homogénéisation et de clôture. Qu'il soit propre

linguistique totale du pays, entamée au *xvi^e* siècle par l'élite et les politiques, s'est exercée à la fois sur le plurilinguisme (éviction de toutes les langues ou parlers autres que le français) mais aussi sur les usages (imposition d'un *bon usage*, la langue de l'élite, face auquel le seul espace possible est celui de la *faute*).

aux littéraires, aux politiciens, aux religieux, etc., et par effet rétroactif aux locuteurs de la rue, c'est un phénomène dont les discours idéologiques s'inspirent afin d'essentialiser « la langue ». Notre démarche n'est pas de nier cette tension mais de poser sur elle un regard nouveau.

La voix quelque peu dissidente que nous tentons d'élever aujourd'hui trouve un accueil favorable, ce qui n'est peut-être pas un hasard, chez les anthropologues. Qu'ils en soient remerciés. Ces derniers, soucieux du poids de la parole dans la complexité des relations humaines, nous permettent aujourd'hui de présenter quelques travaux dans le champ africaniste.

Dans cet ouvrage, tous les auteurs ne rejoignent pas directement, ou ouvertement, la voie que nous proposons. Toutefois, les contributions traitent systématiquement de la question de l'hétérogène, de la pluralité ou de la diversité langagières, qu'il s'agisse des usages mixtes, de l'écriture, de l'interculturel, ou des imaginaires sur les langues dans diverses régions africaines.

Nous ne proposons pas une nouvelle théorie, un nouveau modèle, nous ouvrons tout juste la réflexion à propos des catégorisations et des discours dits « scientifiques » sur le langage, tout en refusant de céder à la peur de l'hybridation et des sciences de l'imprécis.

LACIS, Université Paul Valéry-Montpellier III.

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD, P.

1995 *Sociologie du langage*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »).

AMSELLE, J.-L. & M'BOKOLO, E.

1999 [1985] *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La découverte-Poche (« Sciences humaines et sociales »).

AMSELLE, J.-L.

2001 *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

AUTHIER-REVUZ, J.

1995 *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vols, Paris, Larousse.

BURUMA, I.

2001 « The Road to Babel », *Review of Books*, XLVIII (9) : 23-26.

CALVET, L.-J.

1999 *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

CANUT, C.

2000 « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », *Langage et Société*, 93 : 71-97.

CHAUDENSON, R. (dir.)

1993 *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.

CHOMSKY, N.

1965 *Aspect de la théorie syntaxique*, Paris, Éditions du Seuil.

GOLDSCHMIDT, G.-A.

1997 *La matière de l'écriture*, Paris, Circé.

GUMPERZ, J.-J.

1972 « The Communicative Competence of Bilinguals : Some Hypotheses And Suggestions for Research », *Language in Society*, I : 143-154.

1982 *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.

1989 « Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative » (traduction des chap. 6 et 7), in J.-J. GUMPERZ, *Discourse Strategies*, Paris, L'Harmattan.

JUILLARD, C.

1995 *Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, Paris, Éditions du CNRS.

LE PAGE, R. & TABOURET-KELLER, A.

1985 *Acts of Identity, Creole-based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.

MANESSY, G. & WALD, P.

1979 *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.

MESCHONNIC, H.

1995 *Politique du rythme, politique du sujet*, Paris, Verdier.

NICOLAÏ, R.

1990 *Parentés linguistiques : à propos du songhay*, Paris, CNRS.

PRIEUR, J.-M.

1996 *Le vent traversier, langage et subjectivité*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry.

2001 « Qui ? », Actes du colloque du LACIS, Université de Montpellier III, juin 2001, *Traverses*, 2 : 11-18.

ROBILLARD, D. DE

À paraître « Villes, îles, (socio)linguistique : des fenêtres sur une linguistique chaotique ? », in L.-J. CALVET & A. MOUSSIROU-MOUYAMA, édés, *Les villes pluri-lingues*, « Langues et développement », Paris, Didier-Érudition.

SAUSSURE

1967 [1916] *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SIBONY, D.

1991 *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Éditions du Seuil.

TABOURET-KELLER, A.

1997 *La maison du langage*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry.

WALD, P.

1990 « Catégories de locuteur et catégories de langue dans l'usage du français en Afrique noire », *Langage et Société*, 52 : 5-21.